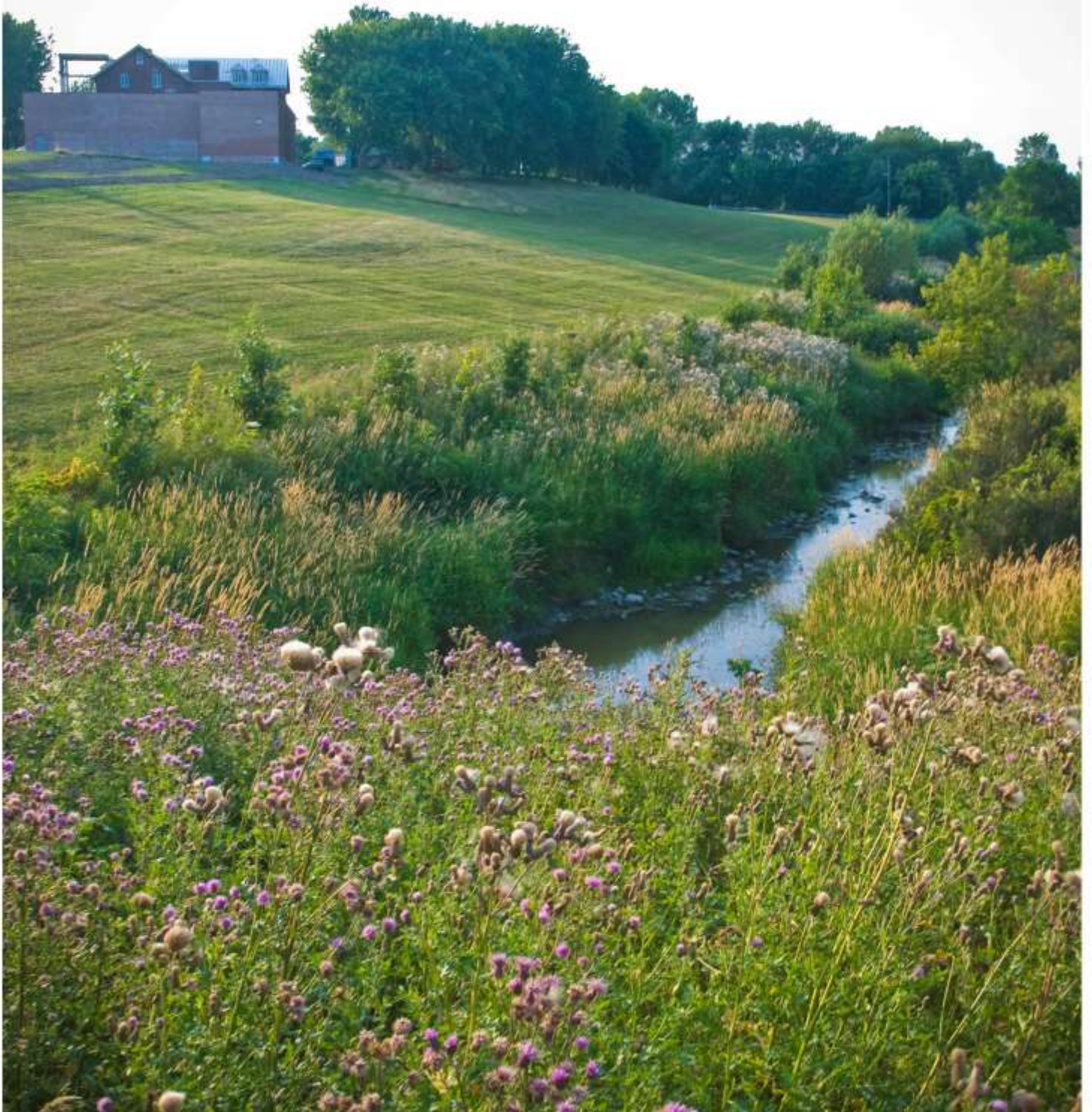


LE RUISSEAU DE LA MÉTAIRIE : UN RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE



Le ruisseau de la Métairie :
Un rendez-vous historique avec la communauté maskoutaine

Projet de recherche-action présenté
Aux membres du Conseil municipal de Saint-Hyacinthe

Par Bernard Valiquette
Chargé de projet et président du Comité des sous-bassins versants des Douze et Métairie



Saint-Hyacinthe

Septembre 2014

PLAN DU TRAVAIL

Remerciements

Introduction

1. La situation préoccupante de ce milieu naturel
2. Un patrimoine naturel aux riches caractéristiques
 - 2.1 Le ruisseau regorge d'éléments d'importance qui en font un lieu unique
 - 2.2 Des projets et des efforts ont été déployés par des citoyens et des institutions pour protéger et améliorer ce milieu naturel
 - 2.3 Un milieu naturel qui permettrait d'améliorer le cadre de vie de tous les citoyens de Saint-Hyacinthe ainsi que la qualité de l'eau de ce ruisseau
3. Un patrimoine historique et religieux, source d'une identité régionale
 - 3.1 Une ferme nourricière et exemplaire au service du bien commun pendant plus d'un siècle
 - 3.2 Un lieu habité dans l'imaginaire de toute une collectivité
4. Une vision à déployer pour la protection de ce territoire habité
 - 4.1 Des points de repères théologiques et ecclésiaux
 - 4.2 Des points de repères sociaux et politiques
5. De suggestions d'aménagement à approfondir
 - 5.1 Un parc et des décharges à baptiser... et à rebaptiser!
 - 5.2 Une nécessaire caractérisation biologique

À l'extérieur de la zone agricole :

- 5.3 La contemplation de la nature
- 5.4 Des sentiers et une piste multifonctionnelle
- 5.5 De l'interprétation du patrimoine historique et naturel
- 5.6 De la culture en plein-air
- 5.7 Une pépinière citoyenne

À l'intérieur de la zone agricole :

- 5.8 De l'agroforesterie

- 5.9 De l'agriculture solidaire de proximité
 - 5.10 Des bandes riveraines qui deviennent corridors
 - 5.11 Des jardins historiques, thématiques et communautaires
 - 5.12 Des pollinisateurs à réinviter
- 6. Six modèles de protection à discerner
 - 7. Des partenariats à portée de main

Conclusion

Annexes

- 1. Un plan d'aménagement visionnaire qui sort de l'ombre
- 2. La synthèse de ce plan d'aménagement
- 3. Un diagnostic paysager à poser
- 4. De l'imagination à la vision (diaporama en pièce jointe)

Crédit photos

Sauf mentions et photos d'archives, la majorité des photos sont de l'auteur.

Remerciements

Caroline Cormier et Rémi Gauvin de la Ville de Saint-Hyacinthe qui ont alimenté ce projet avec leurs pistes de recherche et leurs collaborations.

Les membres du Comité des bassins versants des Douze et Métairie (CBVDM) pour avoir porté ce projet avec moi durant deux années, et Micheline Healy et Jean-Pierre Boucher pour leurs judicieuses suggestions.

Les Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe (SCSH) pour avoir supporté et accueilli le CBVDM dans ses activités, ainsi que Sr Marie-Paule Messier pour son aide appréciée.

Monsieur Hermias Brouillard, ancien gérant de la Ferme de la Métairie.

M. Luc Cordeau, directeur du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe pour ses références et ses documents d'archives.

Mesdames Claudette Gagnon et Mireille Girard pour leur rapport de projet terminal sur la coulée de la Métairie présenté à l'École d'architecture du paysage de l'Université de Montréal.

Introduction

Nous avons tous un imaginaire marqué par un ruisseau : le bruissement apaisant de l'eau auprès duquel le repos de l'âme est possible... Mais la réalité est que la majorité des ruisseaux du territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe qui se jettent dans la Yamaska ont été redressés, canalisés ou enfouis dans le sol et leur embouchure n'est plus qu'un tuyau inaccessible...

C'est pourquoi le ruisseau de la Métairie nous interpelle : il représente une unité paysagère typique, peu transformée en aval, qui traverse l'histoire de Saint-Hyacinthe et qui participe à l'identité de ses citoyens.

Le présent document prend la forme d'une recherche-action pour la protection du milieu naturel du ruisseau de la Métairie : il souligne et poursuit les efforts déjà entrepris pour sa conservation tout en se voulant un outil de réflexion et de mobilisation pour aller plus loin dans ce sens. Il est donc destiné à la fois au Conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, aux Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, et par la suite, à toutes organisations et citoyens intéressés à s'impliquer dans le projet.

La nature ne s'enfermant pas à l'intérieur de bornes d'arpentage, je propose une vision d'ensemble de cet écosystème, au-delà des limites de propriétés de la Ville de Saint-Hyacinthe, des Sœurs de la Charité ou du Groupe Robin. Au contraire, elle nous invite à prendre soin d'elle, l'espace et le temps éphémères de notre existence humaine, avec un surplus de conscience de ce que nous léguons aux générations qui nous suivent.

C'est pourquoi, je déploie plusieurs observations, des suggestions en termes de vision avec des points de repères historiques, sociaux et même théologiques, et, enfin, des propositions d'actions nous orientant vers un rendez-vous historique : la protection perpétuelle du territoire du ruisseau de la Métairie.



Points de vue à l'embouchure du ruisseau de la Métairie

1. La situation préoccupante de ce milieu naturel

1.1 Un état de la situation inquiétant

D'une façon générale, en Montérégie comme dans tout le sud du Québec, les milieux naturels sont très fragilisés :

- 40 à 80 % des milieux humides de la vallée du Saint-Laurent ont disparus et environ 85% de la grande région de Montréal;
- seulement 4,9 % des milieux naturels du sud du Québec sont protégés;
- la présence de 30 % de milieux naturels non perturbés est nécessaire pour protéger 80 % de la biodiversité.

1.2 Un ruisseau sous pression

Cette fragilité des milieux naturels est manifeste à Saint-Hyacinthe :

- 7,7 % du territoire de la Ville est considéré comme un milieu naturel et que seulement 0,1 % est protégé;
- la protection des milieux naturels et leur connectivité pour préserver la biodiversité est une préoccupation manifestée par la Ville de Saint-Hyacinthe avec le Groupe de discussion sur les milieux naturels pour l'établissement du plan de conservation et de gestion des milieux naturels de Saint-Hyacinthe (consultation du 27 février 2014);
- depuis une quarantaine d'années, les développements domiciliaires des quartiers Saint-Joseph et la Providence se sont accélérés, enserrant de plus en plus le ruisseau de la Métairie dans un étau;



Occupation du territoire en 1964 : moins de maisons et plus de boisés...

- des usages non désirés accentuent cette pression : feux, dépotoirs sauvages, véhicules non autorisés (quatre-roues, motos cross), remblais, fauchages continus par des riverains, etc;

- la triste qualité de ses eaux a souvent été décrite :

« Les matières en suspension et la concentration de phosphore sont deux paramètres fortement élevés dans le bassin Mercier. Lors de la caractérisation, plusieurs affaissements de terrain, d'érosion de berge et d'érosion diffuse des terres ont été notés. Ils pourraient tous contribuer aux fortes teneurs de matières en suspension mesurées. » (Rapport OBV Yamaska 2012, p. 33)



Remblayage



Pistes et érosion



Érosion agricole



Décrochage



Matières en suspension

2. Un patrimoine naturel aux riches caractéristiques

2.1 Le bassin versant du ruisseau regorge d'éléments d'importance qui en font un lieu unique.

- L'accès à la rivière Yamaska et au ruisseau de la Métairie est très limité dans le quartier la Providence; seul le petit parc de la Métairie offre actuellement un accès difficile.
- Le ruisseau de la Métairie est le ruisseau le plus en amont du bassin versant libre de ses eaux jusqu'au lac Saint-Pierre : aucune des 212 digues du bassin versant de la Yamaska ne l'entrave.
- Ainsi, un site de fraie de brochet a été identifié dans le ruisseau en avril 2012 par des employés du Ministère des Forêts, de la faune et des parcs du Québec.



Photos : Rémi Gauvin, Ville de Saint-Hyacinthe

- La topographie du ruisseau avec ses coulées et ses points de vue riches et variés (en plongée, entre contre-plongée et, au loin, vers les montagnes montérégiennes) est unique à Saint-Hyacinthe... mais de plus en plus limitée par l'enserrement des développements domiciliaires.



- Des portions significatives du ruisseau n'ont pas été redressées (pratique agricole qui consiste à linéariser les cours d'eau pour faciliter le drainage des terres cultivables), ce qui en fait un rare vestige d'un ruisseau à son état naturel, très près de la zone urbaine de Saint-Hyacinthe.
- En amont du ruisseau, un projet de mise en valeur des habitats forestiers de la crête Saint-Dominique, avec des espèces exceptionnelles, a été initié dernièrement par Nature-Action Québec.
- Les branches du ruisseau peuvent ainsi devenir des corridors d'intérêt pour la faune et la flore, reliant la crête Saint-Dominique (un parc de tenure privée y existe déjà), la dernière tourbière naturelle (terres noires) de Saint-Hyacinthe et la rivière Yamaska.



Le milieu forestier de la crête Saint-Dominique



Des corridors bleus et verts potentiels

- La présence d'une source d'eau minérale saline toujours active, dont l'utilisation a marqué l'histoire maskoutaine, rehausse le lieu d'une puissante charge symbolique.



2.2 Des projets et des efforts ont été déployés par des citoyens et des institutions pour protéger et améliorer ce milieu naturel.

- En juin 2014, avec l'aide de citoyens du quartier, le Comité de sous-bassins versants des Douze et Métairie (CBVDM) procède à la végétalisation des rives d'un petit affluent du ruisseau de la Métairie : 1000 saules, sureaux, cornouillers ont été mis en terre.
- en 2013, la Ville de Saint-Hyacinthe octroie un mandat pour évaluer l'espace de liberté de la partie aval du ruisseau pour favoriser une gestion écologique du milieu.
- En 2013, les élèves des écoles Roméo-Forbes et Maurice-Jodoin ont planté quelques centaines de chênes rouges sur le haut du talus, en attente de repiquage.
- En 2012, la Ville se porte acquéreur du Couvent de la Métairie et d'une portion significative du « lit » du ruisseau.
- En 2012, une collaboration entre la MRC des Maskoutains, l'UPA et la Ville permet la création du CBVDM, un groupe de citoyens soucieux d'améliorer la qualité de l'eau de ce ruisseau.



Le conseil d'administration du CBVDM



La plantation de juin 2014

- Entre 2007 et 2012, les élèves du Collège Saint-Maurice ont plantés sur les bords du ruisseau, sur les terrains des SCSH et des immeubles locatifs, près de l'embouchure :



Des élèves du Collège Saint-Maurice après leur plantation (photo de droite : Krystel V. Morin)

- 600 arbres (frênes, chênes, mélèzes, érables à sucre et argentés, peupliers, etc.)
 - 850 arbustes (saules, cornouillers, spirées, gadeliers, myriques, etc.)
 - 1100 boutures d'arbustes (saules, cornouillers, physocarpes)
- Depuis 2009, des étudiants du CÉGEP de Saint-Hyacinthe ont prêté main forte en plantant des dizaines d'autres arbustes rustiques.
 - En 1990, deux étudiantes en architecture du paysage de l'Université de Montréal ont déposé un très riche projet d'aménagement du territoire qui est resté lettre morte; plusieurs propositions de ce projet méritent d'être revisitées et font l'objet d'une annexe de ce rapport.
 - Au même moment, au début des années 1990, un vaste projet d'aménagement de ce territoire a été commandé par la Ville, mais seul le parc des Enfants-de-la-Métairie a été finalisé.

2.3 Ce milieu naturel permettrait d'améliorer le cadre de vie de tous les citoyens de Saint-Hyacinthe ainsi que la qualité de l'eau de ce ruisseau.

- Un potentiel extraordinaire de corridors bleus et verts, d'un milieu naturel à l'autre (rivière Yamaska aux crêtes Saint-Dominique).
- Des bandes riveraines à améliorer sur tout le sous-bassin permettant cette connectivité, améliorant la biodiversité et la qualité de l'eau.
- En le rendant accessible, ce site pourrait devenir une interface entre l'urbanité et la ruralité, avec des usages multiples à harmoniser.

Pour toutes ces raisons, le milieu naturel du ruisseau de la Métairie représente une opportunité extraordinaire pour toute la communauté maskoutaine.

3. Un patrimoine historique et religieux, source d'une identité régionale

À ce milieu naturel, s'ajoute une valeur historique avec la présence d'une source et de l'ancienne ferme de la Métairie Saint-Joseph des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe (SCSH). Le chapitre qui suit pourrait avantageusement constituer la base documentaire d'un futur parcours d'interprétation historique.

3.1 Une ferme nourricière et exemplaire au service du bien commun pendant plus d'un siècle

- En 1840, messire Édouard Crevier, curé successeur d'Antoine Girouard, accueille les quatre sœurs grises de Montréal venues fonder le premier hôpital de Saint-Hyacinthe.



Statue de messire Édouard Crevier
au musée des SCSH

- En 1856, messire Crevier fait don d'une maison (l'Asile de la Providence) et d'une terre de 120 arpents aux religieuses, de la rivière Yamaska au Chemin Saint-Dominique et de la rue Bourdages au chemin de la garderie actuelle : l'exploitation de la terre est confiée à un métayer (système de bail à partage de fruits), sous la protection de saint Joseph, le saint préféré du curé Crevier.

- Sur cette terre, se retrouve un Sanatorium construit près d'une source aux propriétés curatives, communément appelée « les Salines »; en mauvais état, la maison sera démolie et la source abreuvera par la suite le bétail... jusqu'en 1961.

- En 1874, les Soeurs acquièrent du cultivateur et bienfaiteur Lambert Sarrasin une terre adjacente à la leur, de 2 arpents de largeur par 30 de profondeur. Elles finalisent la construction d'une bâtisse, appelée *Larkin's Folly*, devenant ainsi la première Métairie.
- La Métairie s'apparente aux bâtiments de fermes collectives anglaises; la transaction comprend une grange, une écurie et quelques bâtisses. Elle est bénie par Mgr Louis-Zéphirin Moreau, leur ancien aumônier, devenu évêque coadjuteur.
- Dès la première année d'exploitation, avec l'aide de l'expertise et d'un « roulant » (équipement et animaux) que leur cède Lambert Sarazin, les sœurs Sophie Lajoie et Apoline Harel, premières gérantes, remportent leurs premiers prix agricoles (23 \$) pour un veau, des juments et la qualité de leur beurre.
- Elles produisent également 50 gallons de vin de rhubarbe... ainsi qu'une bonne récolte de thé canadien, ce qui soulagera les religieuses qui se plaignaient jusque-là de l'insipidité de leur infusion!
- Entre 1874 et 1913, les Sœurs acquièrent ou reçoivent en don des terres qui totaliseront près de 600 arpents (205 hectares), soit 573 arpents de terres cultivables et 15 arpents de forêt, des boisés aujourd'hui disparus.
- Le 3 septembre 1876, un incendiaire provoque un feu majeur qui détruit les trois-quarts de la basse-ville de Saint-Hyacinthe. Une centaine de personnes ruinées et sans-abri se réfugient à la Métairie où ils reçoivent gîte et nourriture.



La Métairie 1874-1898 : Gravure inédite (SCSH) et photo du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe (CHSH)

- En 1885, la Métairie est agrandie pour cumuler 140 pieds de façade : religieuses, pauvres, pensionnaires et employés de la ferme l'habitent.
- En 1896, le Bureau d'hygiène du Québec force la translation de 102 corps de religieuses inhumées dans la crypte de la chapelle de l'Hôtel-Dieu vers un nouveau cimetière, situé derrière la Métairie.
- Dans l'incendie accidentel de la nuit du 16 mai 1898, quinze personnes perdent tragiquement la vie sur les 54 présentes à la Métairie : douze pensionnaires, enfants et vieillards, et trois religieuses.
- Peu enclines à s'apitoyer sur leur sort, les Sœurs décident rapidement la reconstruction. Sans assurance, elles peuvent compter sur une campagne de souscription populaire, des congés de taxes et des plans et devis gratuits.



La deuxième Métairie vers 1908-1909 (CHSH)

- Bénie en 1899, la nouvelle bâtisse de 36 par 75 pieds, avec une projection de 28 par 32 pieds, est plus petite que la précédente, et ne servira que pour les fins de l'exploitation agricole et pour les religieuses qui ont besoin de repos.

- En 1906, un autre incendie détruit l'écurie, la grange-étable et la porcherie; les bâtiments seront reconstruits avec les normes les plus modernes de l'époque (la porcherie est réaménagée en 1931).



La grange-étable et une vue remarquable des champs de jadis et des Ormes d'Amérique, photo prise possiblement en 1931 ou 1936 (SCSH)

- En 1931, 1936 et 1951, la ferme remporte des prix du Mérite agricole du Ministère de l'agriculture du Québec.
- On y souligne les productions exemplaires de lait (125 bêtes à cornes, dont environ 70 laitières), de viandes (boucherie de 10 à 12 porcs par semaine), de pommes de terre, de légumes variés, des œufs (jusqu'à 6000 poules), de miel (5000 kg en 1931), de petits fruits, etc.



Les rapports du Mérite agricole où la ferme de la Métairie est récompensée (CHSH)

- « Nous croyons avoir raison en attribuant une grande part des succès obtenus sur cette ferme à l'existence d'une bibliothèque agricole. Ce qui se publie à Québec et à Ottawa de bulletins, de circulaires, de rapports touchant l'agriculture fait le profit du personnel. » (Rapport du Mérite agricole, 1931)
- « Toutes les récoltes sont propres et de rendement supérieur à la moyenne. Elles se répartissent comme suit : prairies (209 arpents), avoine Roxton (95 arpents), grains mêlés (50 arpents), orge Montcalm (46 arpents), maïs fourrager (45 arpents), cultures potagères (32 arpents), betteraves à sucre (15 arpents), blé (10 arpents), pois (3 arpents), pommes de terre (1 ½ arpent), haricots (½ arpent). » (Rapport du Mérite agricole, 1951)



Bénédictio de la croix de la Rédemption, conçue par l'architecte bien connu René Richer, le premier novembre 1933 (CHSH)

- Les récoltes de la Métairie nourriront, au milieu du XXe siècle, près de 1000 personnes à Saint-Hyacinthe : la communauté religieuse, le personnel et les pensionnaires de la Métairie (1856 à 1961) et de l'Ouvroir Sainte-Geneviève (atelier de cardage, filage et couture pour les filles et femmes pauvres du bas de la ville, 1864 à 1963) les malades et les pensionnaires (orphelins et vieillards) de l'Hôtel-Dieu (1840-1966) et de l'hôpital Saint-Charles (1930-1964).
- « Le personnel de la ferme voisine la cinquantaine (dont une dizaine de religieuses, en charge de chacun des départements de la ferme). On y compte six domestiques, dont le salaire court toute l'année; une trentaine d'hospitalisés, hommes et femmes, d'âges divers, plus ou moins aptes au travail manuel (...) Chacun possède un compte de banque auquel l'institution verse une somme en rapport avec les services qu'ils sont en mesure

de rendre. Ainsi aucun malade ne paie son hospitalisation en numéraire. De toute façon, la métairie, œuvre de charité, donne à ses hospitalisés beaucoup plus qu'elle n'en reçoit. » (Rapport du Mérite agricole 1931, p. 105)

- Écoutons Hermias Brouillard (HB), assistant-gérant et gérant de la ferme, de 1947 à 1992 : « La première année, en 1947, je demeurais à la métairie avec les garçons et j'avais beaucoup de plaisir avec sœur Antoinette Fortier qui était la maîtresse du réfectoire, elle était très ratoureuse, un moment donné j'étais en retard pour le souper, elle savait que j'aimais beaucoup la soupe (...) J'ai tiré ma chaise et j'ai manqué de m'asseoir dans le chaudron et elle a trouvé ça bien drôle !... »



« Durant les vacances des juvénistes (religieuses novices aux études préparant leurs vœux perpétuels, ndlr), il y a avait une petite noire qui travaillait à la cuisine de la métairie avec sœur Ange Champigny (...) Le 3 avril 1948, nous nous sommes mariés, ce qui a fait mon bonheur, malgré les épreuves. (HB) »

- « Dans le potager, on cultivait du chou, des carottes, des betteraves de table, du maïs en épi, des tomates... 25,000 plants, une année! Mais ma culture préférée était le blé d'automne que je semais et qui me donnait de très belles récoltes. Une année, nous avons été éprouvés. Comme le blé était prêt à battre, les pluies ont pris et le grain a tout germé debout et ça été une perte totale. J'étais tellement malheureux... » (HB)



Après le retour du pâturage, la traite du soir du troupeau Holstein, en 1951 (CHSH)

- « J'avais à semer 65 arpents de blé d'inde, l'entretenir, le sarcler parce que dans ces années-là, nous n'employons pas d'herbicide. Pour qu'à l'automne nous ayons un

fourrage de qualité pour hiverner les animaux, ce sarclage, je le faisais les premières années (1947-1950) avec un cheval qui était un travail très dur pour le cheval, et pour moi, le cheval, je pouvais le remplacer, mais moi, non, parce que c'était mon travail. Je pouvais travailler jusqu'à 100 heures par semaine. » (HB)

○



« Pour faire plaisir à nos handicapés, quand c'était leur fête, ma femme et moi nous les conduisions dans leur famille, quand c'était possible, en pique-nique, dans différentes villes ou au Cap-de-la-Madeleine. » (Hermias Brouillard, assistant-gérant et gérant de la ferme, 1947-1992)

- Le 25 septembre 1961, un violent incendie d'origine inconnue, rase la grange-étable (300 par 80 pieds) : alors que les vaches sont au champ, la majorité des 300 porcs périssent. La métairie et les poulaillers sont épargnés, « protégés par des médailles et des images de Mère d'Youville. »
- Sans trayeuses automatiques, les employés de la ferme peinent à soulager manuellement les vaches laitières, dont certaines championnes produisent entre 90 et 125 lbs par jour. « On n'a pas fermé l'œil durant 48 heures... » dit encore avec émotion M. Brouillard.
- Quelques semaines plus tard, toutes les bêtes sont vendues et les Sœurs décident de concentrer leur production sur les grandes cultures : c'est le début de la fin de la ferme.





« Après avoir abandonné le rucher (et les poulaillers, vers 1966, NDLR), le petit bâtiment est devenu l’atelier des Hosties. On avait un robinet après le mur de la bâtisse qui était alimenté par notre puits artésien. Comme l’eau de la ville n’était pas bien bonne, tout le monde venait chercher de la bonne eau comme c’était gratis. À certains moments, il y avait des autos jusqu’à la rue Saint-Pierre. » (Hermias Brouillard, devant une des balançoires qu’il a construites)

- Le morcellement des terres de la Métairie a débuté en 1972, peu après la construction de la Maison généralice : les développements domiciliaires ont poussé les uns après les autres. Les terres cultivables restantes ont été louées au moment de la prise à la retraite de M. Hermias Brouillard, en 1992.

3.2 Un lieu habité dans l’imaginaire de toute une collectivité

- En 2010 et 2011, des citoyens, des élus et la Commission du patrimoine maskoutain s’opposent à la démolition de la Métairie : la lutte pour la conservation du couvent de la Métairie est une preuve éloquente de l’attachement des Maskoutains pour ce lieu.
- En 2012, la Ville de Saint-Hyacinthe protégeait un pan de son histoire en se portant acquéreur du couvent, pour y relocaliser les organismes culturels, ainsi que des terres entourant le ruisseau.
- Il existe une quantité impressionnante de souvenirs marquants de Maskoutains de toutes les générations, en lien avec les terres de cette ferme :
 - une vache égarée dans les arrières cours de nouvelles maisons;
 - les premiers ébats amoureux dans les boisés de la ferme;
 - les achats de retailles d’hosties pour mimer la messe à la maison;
 - des cabanes d’adolescents construites dans la coulée du ruisseau;
 - des glissades en traîne sauvage ou en *snowboard* sur les pentes des coulées;



En journée de pastorale, des élèves du Collège Saint-Maurice posent devant des arbres qu’elles ont plantés



En 1990, des jeunes aménagent un abri près du ruisseau. Photo de Mireille Girard et Claudette Gagnon

- les camps de pastorale à la Maison Saint-Anne pour des centaines de jeunes du Collège Saint-Maurice et de d'autres établissements;
 - les activités de plantation d'arbres et d'arbustes par les jeunes d'institutions primaires, secondaire et collégiale;
 - etc.
- Tout ce territoire habité fait partie prenante de l'histoire maskoutaine au point de contribuer grandement à une identité régionale.

4. Une vision à déployer pour la protection de ce territoire habité

Passant du souhait à la réalité, une question fondamentale nous est posée : désirons-nous protéger ce milieu naturel pour les générations actuelles et futures et, si oui, au nom de quelles valeurs?

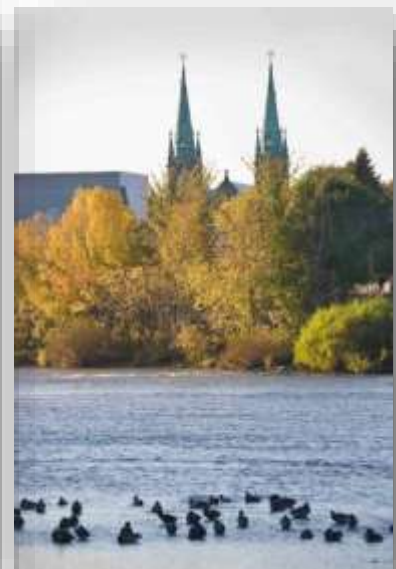
4.1 Des points de repères théologiques et ecclésiaux

Pour une terre marquée par une vocation religieuse, portée pendant plus d'un siècle et demi par les Sœurs de la Charité, quelques réflexions en ce sens s'imposent.

- La relation de l'être humain et de Dieu dans le récit symbolique la Genèse nous parle d'un jardin d'Éden à retrouver.
- L'être humain, façonné par Dieu, est placé au milieu d'un jardin irrigué par des eaux abondantes où pousse « tout arbre attrayant » portant du fruit « bon à manger » : il est appelé à « cultiver le sol et à garder » ses ressources. Telle est la Terre originelle qui a été offerte aux humains.
 - Mais l'être humain s'accapare du fruit défendu de l'arbre de la connaissance du bien et du mal : une allégorie qui dévoile son intention de rompre un équilibre établi par le Créateur. Une prétention de se prendre lui-même pour un dieu.
 - Chassé du jardin d'Éden, l'être humain connaîtra par sa faute la souffrance et la précarité sur cette terre : les changements climatiques qu'il provoque par la surexploitation des ressources sont une manifestation contemporaine de ce péché originel.



- Toute l'histoire biblique qui suit est une quête de rédemption de l'être humain vis-à-vis son Dieu : la protection d'une terre irriguée ne serait-elle pas un des chemins de rédemption possibles et un signe visible d'un rapprochement de l'humain avec son Créateur?
- Une responsabilité ecclésiale reconnue:
 - « Le Saint-Siège soutient la diffusion d'une éducation à une responsabilité environnementale qui tienne compte des principes éthiques pour la promotion d'une écologie vraiment humaine. Nombre d'institutions catholiques, des écoles aux universités, enseignent ce modèle d'instruction, tandis que les conférences épiscopales, diocèses, paroisses et ONG catholiques (ex : Développement et Paix, ndlr) sont depuis des années engagés en faveur de programmes écologiques. Toutes ces initiatives tendent à développer un mode de vie en contraste avec le consumérisme actuel aux effets de plus en plus insoutenable socialement, écologiquement, économiquement et moralement. Il faut sauvegarder la création confiée à chacun de nous et empêcher l'humanité de s'autodétruire. » (Source: Service de l'information du Vatican)
 - « Le pape François a lancé un appel à un plus grand respect de la nature, qualifiant de péché des temps modernes l'exploitation de l'environnement. « C'est l'un des plus grands défis de notre époque: nous convertir à un type de développement respectueux de la création », a déclaré le prélat argentin devant des étudiants, des agriculteurs en souffrance et des chômeurs. Le pape a choisi le nom de François en référence à François d'Assise, patron des animaux et de l'environnement. Il a entrepris de rédiger une encyclique au sujet de la relation entre l'être humain et la nature. Depuis son élection en mars 2013, François a lancé de multiples appels en faveur de la préservation de l'environnement. » (<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/International/2014/07/05/005-pape-environnement-exploitation-peche.shtml>)



- La mission et la vision des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe comme sources d'inspiration.
 - « La Sœur de la Charité travaille à une véritable promotion humaine et sociale et demeure disponible à entreprendre les œuvres que la Providence lui désigne pour le soulagement des pauvres. » (Constitutions des SCSH #24)
 - « Désirant garder vivante cette mission, religieuses et associés, nous portons ensemble la même vision. Celle-ci stimule et elle devient pour nous source de dynamisme et d'élan dans les priorités à identifier les engagements à prendre. Elle se concrétise par cet énoncé de vision : « Ensemble, sous le regard du Père, faire croître la vie. »
 - Cet appel à faire croître la vie pourrait-il inspirer une action protectrice de cette terre qui a été offerte aux SCSH, qui est maintenant menacée et appauvrie de sa biodiversité? Cette terre serait-elle un nouveau « pauvre » à protéger en permettant ainsi « à la vie de croître » à nouveau ?
 - Considérant que le contact des humains avec les milieux naturels sont propices à la santé mentale, à la spiritualité (par la contemplation) et à l'éducation à l'environnement, l'énoncé de vision des SCSH est toujours d'actualité.



- Un tel engagement à soutenir la vie, qui se traduit par la protection d'écosystèmes, est bien tangibles à l'Abbaye cistercienne de Rougemont et chez les Sœurs grises de Montréal à Chateauguay. Voici deux exemples à proximité de communautés religieuses engagées pour la protection de la création :
 - En 2008, après des années de démarches, les pères cisterciens signaient une entente notariée pour créer une réserve naturelle de 50 hectares sur leur propriété assurant une protection intégrale à une portion de la montagne de Rougemont.

- « Dans notre spiritualité, nous travaillons avec la nature et nous sommes très soucieux de sa préservation. Si nous aimons la paix dans notre monastère, pour notre communauté et pour les visiteurs, pourquoi ne pas offrir également à la faune et à la flore un monastère « vert » ? » (Dom Raphaël Bouchard, père abbé)
- Les pères cisterciens ont été très satisfaits de l'accompagnement de Nature-Action Québec dans leurs démarches et le milieu de Rougemont reconnaît l'exemplarité de l'implication environnementale de cette communauté religieuse.



L'abbaye cistercienne de Rougemont et son sentier de la paix

- En 1765, Marguerite d'Youville fait l'acquisition de la seigneurie de Chateauguay. Durant plus de 200 ans, les Sœurs Grises ont habité l'île Saint-Bernard et protégé le territoire. Les religieuses y ont implanté un verger et une petite ferme laitière en plus d'y avoir cultivé blé, orge, avoine, sarrasin et légumes. « Protéger la vie sous toutes ses formes », l'adage des Sœurs Grises, a permis de conserver un territoire naturel exceptionnel, le refuge faunique Marguerite-D'Youville, protégé à perpétuité.
- En 2011, la Ville de Chateauguay a procédé à l'achat du « domaine » des Sœurs Grises comprenant près d'une dizaine de bâtiments et même un cimetière. Héritage Saint-Bernard, déjà gestionnaire de plus de 90 % de l'île pour des fins de conservation, a été mandaté pour assurer la gestion de l'ensemble des nouveaux actifs de la Ville. (source : <http://www.ilesaintbernard.com/territoires-naturels/lile-st-bernard>)
- « À qui confier ce domaine? » était notre question fondamentale... Avec la création d'Héritage Saint-Bernard dans les années 1980, un organisme pour la protection de ce territoire, la présence d'une permanence et de patrouilleurs, nous savions que nous étions sur la bonne voie... Puis, nous avons choisi de céder avec de bonnes conditions notre domaine à la Ville de Chateauguay, en s'assurant de sa protection... » (Sœur Raymonde St-Germain, sgm, membre du conseil d'administration d'Héritage Saint-Bernard - photos page suivante -)



4.2 Des points de repères sociaux et politiques

- Les autorités municipales, régionales (MRC), provinciales et fédérales règlementent dans toutes ses facettes la ressource eau.
- La création de comités de citoyens, tel que le Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (voir www.cccpem.com) ou des comités de sous-bassins versants comme le CBVDM, démontrent l'importance grandissante de l'eau, comme une ressource vitale à protéger.
- La création et l'expérience de la Réserve naturelle du Boisé-des-Douze est une source d'inspiration, de motivation et de réussite pour la protection d'un milieu naturel en tenure privée (voir www.boisedesdouze.org).



Une activité publique organisée par le CCCPEM



La Réserve naturelle du Boisé-des-Douze

- Le plan d'action environnemental de la Ville de Saint-Hyacinthe contient déjà des cibles à atteindre ou partiellement atteintes (voir : www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/services-aux-citoyens/bilan-politique-et-plan-d-action-environmental.php) :
 - augmenter la superficie protégée du territoire de la Métairie (point 3.2.3);
 - favoriser la biodiversité en restaurant des liens entre les milieux naturels (3.2.2);
 - développer des partenariats de gestion des bandes riveraines (1.2.2 et 1.2.3);

- la collaboration de la Ville de Saint-Hyacinthe, avec Caroline Cormier et Rémi Gauvin, respectivement coordonnatrice et technicien en environnement, pour l'élaboration de scénarios d'aménagement, l'avancement et l'accompagnement de ce projet et des comités de sous-bassins est très appréciée.

Bref, des points de vue théologique, ecclésial, congrégationnel, social, environnemental et politique, la protection de ce milieu naturel devient un enjeu hautement significatif, voire un signe des temps interpellant.

5. De riches suggestions d'aménagement à approfondir

Avec la maison généralice des SCSH occupant une position centrale sur ce territoire, il apparaît primordial de considérer les besoins des personnes âgées qui y vivent actuellement et dans le futur : l'accessibilité de ce milieu naturel pour les personnes à mobilité réduite améliorera le cadre et la qualité de vie.

En collaboration avec Caroline Cormier et le CBVDM, plusieurs idées d'aménagement ont été émises pour un futur espace aménagé.

5.1 Un parc et des décharges à baptiser... et à rebaptiser!

Force est de constater que les appellations actuelles des trois branches principales du ruisseau ne rendent pas hommage à la richesse patrimoniale du lieu : Décharges des Neuf, des Vingt, décharge sans nom, etc. Même le ruisseau Mercier est communément appelé « Métairie ».

Je proposerais donc que le ruisseau principal prenne officiellement le nom de « Métairie », en remplacement de « Mercier », et que les cours d'eau sans nom ou à numéros en milieu agricole soient rebaptisés des noms des fondatrices des SCSH, elles-mêmes filles de cultivateurs : ruisseau Marie-Thuot, ruisseau Émilie-Jauron, ruisseau Marie-Guyon.



Mères Émilie Jauron et Marie Thuot

De plus, il coule de source qu'un éventuel parc sur ce territoire devrait s'appeler « Parc des Sœurs de la Charité » pour rendre hommage à cette communauté qui a soigné et nourri des générations de Maskoutains malades, âgés, pauvres ou orphelins.

5.2 Une nécessaire caractérisation biologique

Avant tout avancement dans un plan d'aménagement, il est incontournable de caractériser le territoire ciblé.

Un inventaire sommaire a été réalisé en 1990 par Mireille Girard et Claudette Gagnon, étudiantes de l'École d'architecture du paysage et auteures d'un plan d'aménagement très inspirant (voir annexes 1 et 2). Elles y observaient la présence des arbres et arbustes suivants :

- orme d'Amérique, tilleul, saule noir, frêne d'Amérique, cerisier tardif, érables à Giguère;
- aubépine, cornouiller, amélanchier, ronce.

Dans ce qui reste du boisé entourant les branches du ruisseau, s'ajoutent :

- pruche du Canada, thuya, pin blanc, peuplier deltoïde, épinette blanche, érable à sucre et plusieurs essences de bouleaux.

La présence de site de fraie du brochet démontre la nécessité de s'intéresser également à la faune aquatique. Le Programme de partenariats de conservation des pêches récréatives de Pêches et Océans Canada serait certainement un bailleur de fonds très intéressant à cet effet. L'amélioration de l'habitat du poisson requerrait le profilage de certaines berges afin de recréer des zones naturelles de repos. Rappelons que la pêche récréative représente un atout majeur pour le récréo-tourisme de la région maskoutaine.

Il serait des plus intéressant d'évaluer l'évolution de ces populations fauniques, arbustives et arboricoles. Des biologistes de Nature-Action Québec seraient assurément d'excellents partenaires pour réaliser ce travail de manière à mieux connaître les richesses présentes, éviter de détériorer tout habitat faunique ou floristique et nous guider dans un plan d'aménagement.



À l'extérieur de la zone agricole, des idées d'aménagements qui favorisent :

5.3 La contemplation de la nature

Il est maintenant reconnu que le contact avec la nature contribue au bien-être des collectivités. Plusieurs lieux d'intérêt permettraient d'aménager des aires de repos favorisant la contemplation, l'inspiration et la spiritualité : la source les Salines (cette source salée toujours en activité), le bruissement de l'eau (le son de l'eau qui coule procure de l'apaisement) et les points de vue sur les montagnes environnantes (déjà partiellement répertoriés, voir en annexe), etc. Le Club d'astronomie, prochainement installé à la Métairie, mentionne également son intérêt pour l'observation du ciel. Une attention particulière pourrait être apportée à cette dimension de ressourcement de l'esprit au contact de la nature... avec un nez vers les étoiles!



5.4 Des sentiers et une piste multifonctionnelle

D'éventuels sentiers sont prévus sur les parties appartenant à la Ville. Cependant, de tels sentiers se doivent d'être réfléchis pour relier toutes les parties de ce territoire, idéalement de l'embouchure du ruisseau jusqu'aux terres agricoles, intégrant, autant que faire se peut, une partie des chemins agricoles... Réfléchis en synergie avec un plan de mise en valeur, ces sentiers accèderaient aux points de vue significatifs du site (voir annexe 3). Compte tenu du manque d'accès à la rivière et au ruisseau des citoyens des quartiers la Providence et Saint-Joseph, l'accueil des piétons, particulièrement les personnes âgées et à mobilité réduite apparaît primordial. Bien sûr, il faudra imaginer des passages adéquats et sécuritaires sur les rues Saint-Pierre et des Seigneurs.

La MRC des Maskoutains est toujours en attente de la décision du nouveau propriétaire de la ligne de chemin de fer qui traverse le secteur. Une conversion en une piste cyclable reliant Sainte-Rosalie à Farnham (et Granby) serait une excellente nouvelle pour relier un futur parc

avec un réseau cyclable étendu. Cette piste pourrait cumuler plusieurs fonctions récréatives, tels que le *rollerblade* et le ski de fond, en hiver.

Le parc deviendrait ainsi un pôle d'accueil écotouristique important pour des usagers venus de l'extérieur de Saint-Hyacinthe. Rappelons qu'à Granby, la piste l'Estriade accueille 350,000 passages à vélo par année.



5.5 De l'interprétation du patrimoine historique et naturel

Avec ses textes et ses photos, ce document contient une bonne partie du matériel nécessaire pour documenter une série de panneaux d'interprétation sur l'histoire des SCSH, du couvent et de la ferme de la Métairie.

Plusieurs des statues retirées sur le site du couvent, dont celles de saint Joseph et de Marguerite d'Youville, entre autres, pourraient reprendre leur place sur le site en expliquant le sens de leur présence.

Comme à la Ferme Héritage Minier de Granby, il pourrait s'ajouter à cela des artefacts de ferme ancienne démontrant différents travaux agricoles des XIXe et XXe siècles, créant ainsi un musée à ciel ouvert (tracteurs, herses, jougs, etc.).

Une série de panneaux pourraient également interpréter le milieu naturel et ses caractéristiques : la géomorphologie, les méandres du ruisseau, l'espace de liberté, l'importance des bandes riveraines, les plantations réalisées, la faune et la flore présentes, les paysages environnants, etc. Nous serions ainsi en présence d'un lieu riche en éducation relative à l'environnement pour les visiteurs et usagers de toutes catégories d'âge.

Et pourquoi ne pas pousser l'idée de créer un marais filtrant ou un bassin de décantation des sédiments qui pourrait ralentir les eaux en fortes crues, réduire le taux de phosphore et améliorer la qualité de l'eau du ruisseau?...

5.6 De la culture en plein-air

La présence prochaine d'organismes culturels au couvent de la Métairie offre une opportunité exceptionnelle d'exposer des œuvres d'arts en plein air : poésie, œuvres monumentales,

installations artistiques, etc. Ce type d'aménagement artistique en pleine nature existe ici (sur la piste cyclable l'Estriade à Granby ou sur le sentier poétique de Saint-Venant-de-Paquette en Estrie) et ailleurs (sur les chemins de Compostelle, en France). Il crée un environnement des plus enrichissant qui ne manquera pas d'attirer les citoyens comme les visiteurs.

Sans compter qu'à toutes ces œuvres exposées, pourra s'ajouter une programmation culturelle de qualité, sur les lieux même de la Métairie, que ne manquera pas de créer les Services des loisirs et de la culture de la Ville de Saint-Hyacinthe, selon les mots de son directeur.

Tous ces panneaux d'interprétation et œuvres d'art pourraient être judicieusement disposés le long des sentiers et des pistes.



Des exemples d'œuvres d'arts extérieures sur le chemin de Compostelle en France et aux abords du lac Boivin, à Granby

5.7 Une pépinière citoyenne

Dans le scénario de la création d'un plan d'aménagement à long terme, tel qu'esquissé dans les plans du Parc des-enfants-de-la-Métairie, il serait approprié de créer une pépinière d'arbres et d'arbustes. Cela permettrait d'assurer une continuité des travaux de plantation amorcés avec les élèves de nos écoles tout en développant chez-eux un fort sentiment d'appartenance. Sans compter que ces jeunes emmèneront parents et grands-parents visiter leurs travaux. On le sait, de telles expériences d'implication communautaire assurent le succès à long terme et « protègent » ces sites du vandalisme.

À l'intérieur de la zone agricole, des pratiques exemplaires à favoriser :

5.8 De l'agroforesterie

Au fil des décennies, les 15 arpents de boisés ont été coupés pour agrandir les zones cultivables (ou selon une rumeur, pour faire fuir les amoureux trop peu vertueux!) contribuant ainsi à la perte d'habitats et de biodiversité. Une première action serait de reboiser près des ruisseaux, des secteurs peu propices à l'agriculture et à risque de décrochage.

La « récréation » d'une forêt typique permettrait de compenser l'absence de boisé dans le secteur sud-est de la Ville. Tous les autres secteurs possèdent un boisé à proximité : parc de la Survivance au sud-ouest, parc des Salines au nord-ouest et Boisé des Douze au nord-est. Une telle forêt périurbaine créerait un îlot de fraîcheur pour les citoyens particulièrement vulnérables aux canicules de plus en plus fréquentes.

Directement dans la zone cultivable, des expériences de cultures intercalaires avec des arbres à noix ou des arbres à pulpe seraient également possibles, diversifiant ainsi les cultures.

Dans ces zones exposées à l'érosion éolienne, des haies d'arbres brise-vent seraient certainement appropriées aux pourtours de chacune des parcelles cultivées, protégeant et améliorant les sols.

Pour plus de détails sur l'agroforesterie, voir : http://www.radio-canada.ca/emissions/la_semaine_verte/2012-2013/chronique.asp?idChronique=254757

Comme les jardins des communautés religieuses contiennent souvent des vergers, l'occasion est belle de planter arbres et arbustes à fruits, pour améliorer encore davantage la diversité et tendre vers une forme de permaculture.

Pour plus de détails sur la permaculture, voir : http://ici.radio-canada.ca/emissions/la_semaine_verte/2012-2013/chronique.asp?idChronique=326469



Des exemples de cultures intercalaires et de haie d'arbres brise-vent

5.9 De l'agriculture solidaire de proximité

Selon la qualité du sol et des cultures possibles, n'y a-t-il pas lieu de confier une partie de ces terres à des micro-fermiers, permettant à de jeunes agriculteurs ou à des étudiants de nos institutions spécialisées de mettre en valeur une agriculture maraîchère biologique de proximité? Se rapprochant de la permaculture, le « Réseau de fermiers de famille » d'Équiterre est un modèle fort intéressant. En plus de favoriser le respect de l'environnement, cette culture permettrait d'intéresser les urbains à l'agriculture de proximité et à un circuit court de mise en marché.

Pour plus de détails sur les micro-fermes, voir : <http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7099823>

De plus, pour rendre hommage à l'histoire de générosité de la ferme de la Métairie, une partie des récoltes pourrait être remise à Moisson maskoutaine, l'organisme d'aide alimentaire et d'entraide humanitaire, qui vient en aide aux plus démunis de la région. Cela serait certes dans l'esprit évangélique de la mission des Sœurs de la Charité.



L'Agriculture soutenue par la communauté d'Équiterre (photo) et le CBVDM après la plantation d'une première bande riveraine modèle sur la rue des Seigneurs en 2013 (ruisseau des Douze)

5.10 Des bandes riveraines qui deviennent corridors

En septembre 2013 et en juin 2014, le CBVDM a entrepris de végétaliser des bandes riveraines pour en faire des sites de démonstration. Bien que modestes, ces initiatives marquent le point de départ d'une opération qui pourrait être beaucoup plus systématique. En plus de devenir des corridors bleus et verts, ces berges de ruisseaux pourraient relier en un riche écosystème la rivière Yamaska à la crête Saint-Dominique.

Il est également bien reconnu que de telles bandes riveraines bien végétalisées assurent une meilleure qualité de l'eau en protégeant le ruisseau de l'érosion.

5.11 Des jardins historiques, thématiques et communautaires

Pour rendre hommage aux SCSH et aux communautés religieuses, des cultures potagères ou ornementales pourraient parer ces champs. Des jardins thématiques pourraient se décliner ainsi, pour faire la joie et l'éducation des passants :

- « Jardins des novices » ou « potagers de l'Hôtel-Dieu » (thème du travail, « fruit du travail des humains... », propices à la création de jardins communautaires)
- « Jardin de l'apothicaire » (thème des plantes médicinales, rappelons que les Soeurs de la Charité sont des soignantes)
- « Jardins du chapelain » (thème de méditation, aux aires de repos et de contemplation décrites plus haut)
- « Jardin bouquetier » (à l'origine pour décorer autels et chapelles) : allées de lilas, massifs fleuris, etc.

Jusqu'à récemment, les SCSH possédaient un potager pour l'usage de la Maison généralice. Le retour d'un jardin auprès de ces aînées leur offrirait un cadre champêtre vivifiant.

Tous ces jardins pourront faire une place de choix à des semences de notre patrimoine issues des jardins et potagers de la Nouvelle-France. Dans notre région, les ressources agroenvironnementales sont nombreuses pour guider de tels aménagements (voir liste ci bas de partenaires potentiels).

Cet aspect du projet pourrait également faire partie d'une série de panneaux d'interprétation agricole. Il apparaît incongru que Saint-Hyacinthe, une cité de la biotechnologie agroalimentaire, vétérinaire et agroenvironnementale, ne possède pas un arrêt sur son circuit patrimonial sur le monde de l'agriculture, si importante à son identité et à son économie.



Des plantes médicinales et un jardin communautaire qui soignent et nourrissent l'harmonie sociale

5.12 Des pollinisateurs à réinviter

Finalement, devant le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles, phénomène interpellant tout l'Occident, renouer avec l'apiculture, une pratique historique à la Métairie, serait un signe de renaissance. La recherche scientifique pointe vers les pesticides utilisés dans les grandes cultures. En aménageant des parcelles en prairies fleuries, geste de mobilisation du monde agricole, je suis persuadé que nous pourrions convaincre un apiculteur de la région de créer un site de démonstration significatif et éducatif.

6. Six modèles de protection à discerner

Au Québec, de plus en plus de propriétaires, sensibilisés aux attraits naturels de leurs propriétés, choisissent de conclure des ententes avec des organismes de conservation ou le Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Plusieurs options existent pour préserver ce territoire.

- La **déclaration d'intention** est un engagement moral pris par un propriétaire, reposant sur son honneur, par lequel il manifeste le souhait de conserver les attraits naturels de sa propriété. Par exemple, depuis 2009 en Haute-Yamaska, la Fondation pour la Sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska, a obtenu l'engagement volontaire de 37 propriétaires protégeant ainsi 1079 hectares de milieux naturels et 24 espèces menacées.
- Une **entente de gestion d'aménagement et de mise en valeur** peut être conclue entre un organisme de conservation, tel que Nature-Action Québec (NAQ) et un propriétaire. Ils s'engagent à collaborer pour gérer, aménager et mettre en valeur les attraits naturels, et dans notre situation, également les aspects agricoles, patrimoniaux, spirituels, culturels, éducatifs, communautaires sur la propriété. Même de la recherche scientifique pourrait soutenir cette mise en valeur. Cette gestion pourrait prendre la forme de baux (bail de conservation sur certains secteurs, baux agricoles diversifiant les productions, etc.) tout en assurant des revenus aux propriétaires.
- La *Loi sur la conservation du patrimoine naturel du Québec* permet de désigner sa propriété à titre de **réserve naturelle**, tel que le Boisé des Douze ou l'Abbaye de



Rougemont. Le propriétaire doit conclure une entente avec le MDDELCC portant sur les mesures de conservation sur sa propriété. En compensation, ce statut permet une réduction ou une exemption des taxes municipales et scolaires.

- Il est possible d'établir une **servitude de conservation** avec un organisme de conservation, tel que Nature-Action Québec, qui permet d'assurer une protection à long terme tout en permettant au propriétaire de poursuivre ses activités qui ne sont pas préjudiciables aux mesures de conservation. Des pertes de revenus au propriétaire peuvent être compensées par des reçus de don de charité.
- Un propriétaire foncier peut choisir la **vente à un organisme de conservation** qui assurera la protection du territoire à perpétuité. La vente à rabais, tel que l'exemple de la vente de l'île Saint-Bernard à la Ville de Chateauguay, permet également l'émission d'un reçu pour don de charité pour la différence avec la valeur marchande de la propriété.
- Pour en assurer la protection et la gestion, le propriétaire peut **faire don** de sa propriété à un organisme de conservation ou à une autre institution publique, comme une municipalité. Le don donne droit à un reçu pour don de charité basé sur la juste valeur marchande de la propriété.

Le propriétaire qui s'engage dans une démarche de conservation doit donc discerner entre plusieurs options possibles, en se posant plusieurs questions : rester propriétaire ou non, protéger l'ensemble de la propriété ou une partie, poursuivre certaines activités et renoncer à d'autres, bénéficier d'avantages fiscaux ou monétaires, etc. À ces considérations pratiques, s'ajoutent les points de repères éthiques énoncés plus haut.

Quant à la municipalité, considérant les biens et services écologiques de ce milieu naturel, ainsi que sa valeur patrimoniale, ses compétences sur l'aménagement du territoire et sa volonté exprimée dans son plan d'action environnemental, la Ville de Saint-Hyacinthe peut certainement devenir un agent facilitateur pour protéger ce milieu.

Compte-tenu de la complexité des enjeux, il apparaît clair que l'accompagnement d'un organisme de conservation expérimenté, tel que NAQ, semble indispensable pour aider à faire cheminer ce projet.



De plus, un comité *ad hoc* pourrait être formé de membres du Conseil général des SCSH, du CBVDM et de la Ville de Saint-Hyacinthe pour assurer un suivi et conduire, éventuellement, à la création d'un organisme sans but lucratif veillant à la gestion et à la mise en valeur du site, tout en impliquant le plus possible les citoyens désireux d'aider à la conservation.

7. Des partenariats à portée de main :

Notre milieu regorge de ressources et de partenaires potentiels, dont plusieurs ont déjà été contactés, tout en manifestant de l'intérêt pour ce projet :

- Nature-Action Québec
 - Accompagnement juridique
 - Caractérisation biologique
 - Recherche de subventions
 - Etc.
- L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, programme Horticulture et jardinerie :
 - Possibilité de production à peu de frais des centaines d'arbustes pour différents aménagements
- Cultur'Innov, coopérative de solidarité en approches novatrices des cultures en agroforesterie :
 - Caractérisation du terrain permettant d'évaluer le potentiel du site en vue de déterminer les voies agroforestières les plus propices, particulièrement les arbustes à petits fruits
- L'Institut de technologie agroalimentaire :
 - Possibilité de participer à un comité de travail
 - Travail possible dans le cours conception et implantation (4 h / semaine)
 - Possibilité de travaux échelonnés sur plusieurs années
- L'implication des jeunes d'institutions scolaires publiques et privées du voisinage :
 - Écoles primaires Roméo-Forbes et Maurice-Jodoin
 - Collège Saint-Maurice et Polyvalente Hyacinthe-Delorme
- Le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe et le Musée des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe :
 - Articles éclairants sur l'histoire de la Métairie
 - Photographies d'archives
 - Ressources pour colliger les informations historiques
 - Exposition d'artéfacts
- L'Association des jardins communautaires de Saint-Hyacinthe :
 - Possibilité de créer un nouveau jardin communautaire
- Les Clubs agroenvironnementaux de la région

- La Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal et Université du Québec à Trois-Rivières :
 - Avec l'aide de Robert Mayrand, chargé de projet en patrimoine à la MRC des Maskoutains, possibilité de recevoir la collaboration de cette équipe pour réaliser une caractérisation paysagère
- La Réserve naturelle du Boisé des Douze :
 - L'importance de développer une vision et une mission claires de conservation
 - Source d'inspiration sur les usages variés pour impliquer et intéresser le voisinage (ex : accès aux personnes handicapées, petit parc à chiens bien localisé, etc.)
 - L'importance de patrouilleurs-ses bénévoles: observation et sécurité
- Les Services des loisirs et de la culture de la Ville de Saint-Hyacinthe :
 - Concertation et collaboration entre les treize organismes culturels de la Métairie, le CBVDM et le futur parc.
 - Future animation culturelle *in situ*.
- La collaboration des Services de l'Urbanisme (planification et environnement) et des Travaux publics (parcs et horticulture) de la Ville de Saint-Hyacinthe est déjà très appréciée dans différentes actions d'aménagement du secteur.
- Un plan d'aménagement visionnaire et « clé en main » qui pourrait continuer d'inspirer un comité de travail (voir annexe)
- Le Groupe Robin
 - Ce promoteur a la chance de développer un concept immobilier à haute valeur environnementale, à proximité d'un milieu aussi riche en nature et en histoire.

Conclusion

Si je peux me permettre de paraphraser l'Évangile: « Comment cela pourrait-il se faire?... » Eh bien, avec l'aide de l'Esprit nous soufflant collectivement de l'audace pour féconder ce projet! Les Sœurs de la Charité ont réussi par le passé à développer une vaste organisation humanitaire avec peu de moyens au départ, elles peuvent donc continuer de nous inspirer.

Le milieu naturel du ruisseau de la Métairie appelle un rendez-vous historique qui demande la concertation et la bonne volonté de tous les acteurs concernés. Ce rendez-vous pose un nombre de défis.

- Reconnaître les biens et services écologiques que rend et que rendra davantage une fois aménagé ce milieu naturel pour le bien-être de toute la collectivité maskoutaine :
 - habitats et biodiversité;
 - rétention des sols et contrôle de l'érosion;
 - cycle de l'eau;
 - productions agricoles;

- loisirs et écotourisme;
 - valorisation des paysages;
 - spiritualité et contemplation;
 - éducation relative à l'environnement et à l'agriculture durable;
 - appréciation et valorisation du patrimoine historique et culturel du lieu;
 - sentiment d'appartenance locale et régionale.
- Retrouver une cohabitation harmonieuse des usages de ce milieu qui tiennent compte des intérêts :
 - agricoles – une bonne partie de ce secteur est zonée « verte » par la CPTAQ;
 - environnementaux – la conservation d'un milieu naturel, l'amélioration de la qualité de l'eau du ruisseau et de la biodiversité
 - communautaires - la participation citoyenne à l'aménagement, à la protection et à la jouissance du site avec des usages respectueux de l'environnement;
 - éducatifs et culturels - la valorisation du patrimoine historique, naturel et artistique de ce lieu habité
 - fonciers- le prochain développement domiciliaire pourrait être conçu avec les plus hautes normes environnementales en construction pour s'harmoniser avec le milieu naturel qu'il côtoiera
 - Créer une vitrine exemplaire en agroenvironnement pour une technopole agroalimentaire comme Saint-Hyacinthe
 - Assurer la protection de ce milieu naturel pour les générations actuelles et futures : une responsabilité commune, un legs devant l'histoire, dans un contexte de bouleversements climatiques et de perte massive de biodiversité

Voilà donc un rêve déployé, qui, je l'espère, sera partagé... Et permettrait à Saint-Hyacinthe, la jolie, de se démarquer de belle façon, de créer une nouvelle offre écotouristique et d'améliorer la qualité de vie de toute la population.



ANNEXE 1 : Un plan d'aménagement visionnaire qui sort de l'ombre

Mireille Girard et Claudette Gagnon, deux finissantes en architecture du paysage de l'Université de Montréal, en 1990, proposent un plan d'aménagement qui repose sur un concept très riche :

« Créer des portes ouvertes sur un corridor écologique composé d'une succession de paysages ouverts sur la rivière (...) »

« Des portes ouvertes » réfère à la nécessité d'utiliser ce site pour créer des liens entre les deux quartiers (La Providence et Saint-Joseph) qui sont actuellement isolés l'un de l'autre.

« Un corridor écologique » réfère au ruisseau qui constitue en soi déjà un corridor mais qu'il convient d'enrichir par une plus grande diversité et une meilleure densité de végétaux. On permettra ainsi à la faune de s'y développer et de s'y épanouir.

« Composé d'une multitude de paysages » car le site, de par sa nature, ses pentes, ses atouts naturels, son identité propre offre une diversité de paysages qu'il importe de mettre en valeur.

« Ouvert sur la rivière » signifie que ce corridor se jette sur un autre corridor écologique plus important : la rivière Yamaska. Il convient de faire ce lien, non seulement pour enrichir les deux écotones mais aussi parce que le site en entier constitue une unité paysagère. » (page 19)

Ce plan d'aménagement met beaucoup de soin à décrire le couvert arbustif et arboricole, avec toute une série d'avantages et de fonctions :

- « Écologiques :
 - Améliorer la qualité de l'air et de l'eau
 - Protéger les sols contre l'érosion
 - Créer des habitats fauniques
- Physiques :
 - Constituer un obstacle aux bruits urbains
 - Créer des microclimats (rafraîchissant nos étés de plus en plus chauds)
- Esthétiques :
 - Améliorer la qualité visuelle du paysage
 - Séparer et définir des espaces aménagés
- Sociale :
 - Aider à la santé psychique (et spirituelle) des citoyens
 - Favoriser les activités de plein-air et la santé
 - Sensibiliser et éduquer à l'environnement
- Économiques :
 - Accroître la valeur foncière des propriétés environnantes
 - Orienter le développement touristique » (pages 20-21)

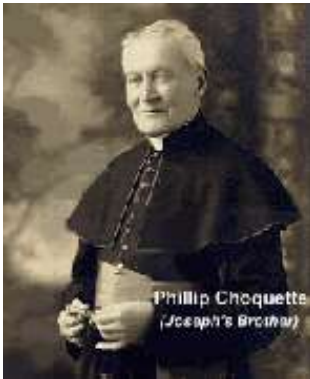
Le plan-image que vous trouverez ci-après est en fait un plan directeur d'aménagement, avantageusement complété par des concepts particuliers, sous la forme de jardins thématiques.

Les auteures mettaient en valeur les deux ormes d'Amérique mûres qui couronnaient le paysage agricole de la Métairie. Elles ne manquent pas de souligner le commentaire du frère Marie-Victorin :



« Sans contredit le plus bel arbre de l'Amérique septentrionale. L'orme prospère dans la grande plaine argileuse du Saint-Laurent. Il est respecté car il porte son feuillage haut et crée une ombre mouvant utile aux bestiaux mais non nocive à la végétation environnante. » (Flore laurentienne, page 170)

Malheureusement, ils furent tous les deux abattus peu après pour prolonger la rue des Seigneurs. Cela n'est pas sans rappeler la description de l'orme par Mgr Charles-Philippe Choquette (1856-1947), écrivain, savant et supérieur du Séminaire :



« L'un d'eux, vétéran de la forêt primitive, s'était distingué par sa taille bien conformée, par l'étendue de son ombre, par le peuple d'oiseaux qui babillaient tout l'été dans ses branches. Les étrangers l'admiraient : « C'est le plus bel orme d'Amérique », disaient-ils... Il vivait à l'écart dans une sorte de majesté et lorsqu'il fut abattu, quelque chose comme un sanglot sortit du groupe des arbrisseaux voisins. C'est avec émotion que je m'approchais du géant terrassé. Je l'aimais, je l'interrogeais. Son âge se lisait nettement dans la belle ordonnance des anneaux de son tronc sectionné et je comptais 169 ans. » (Histoire de la Ville de Saint-Hyacinthe, 1930, pages 1-2)

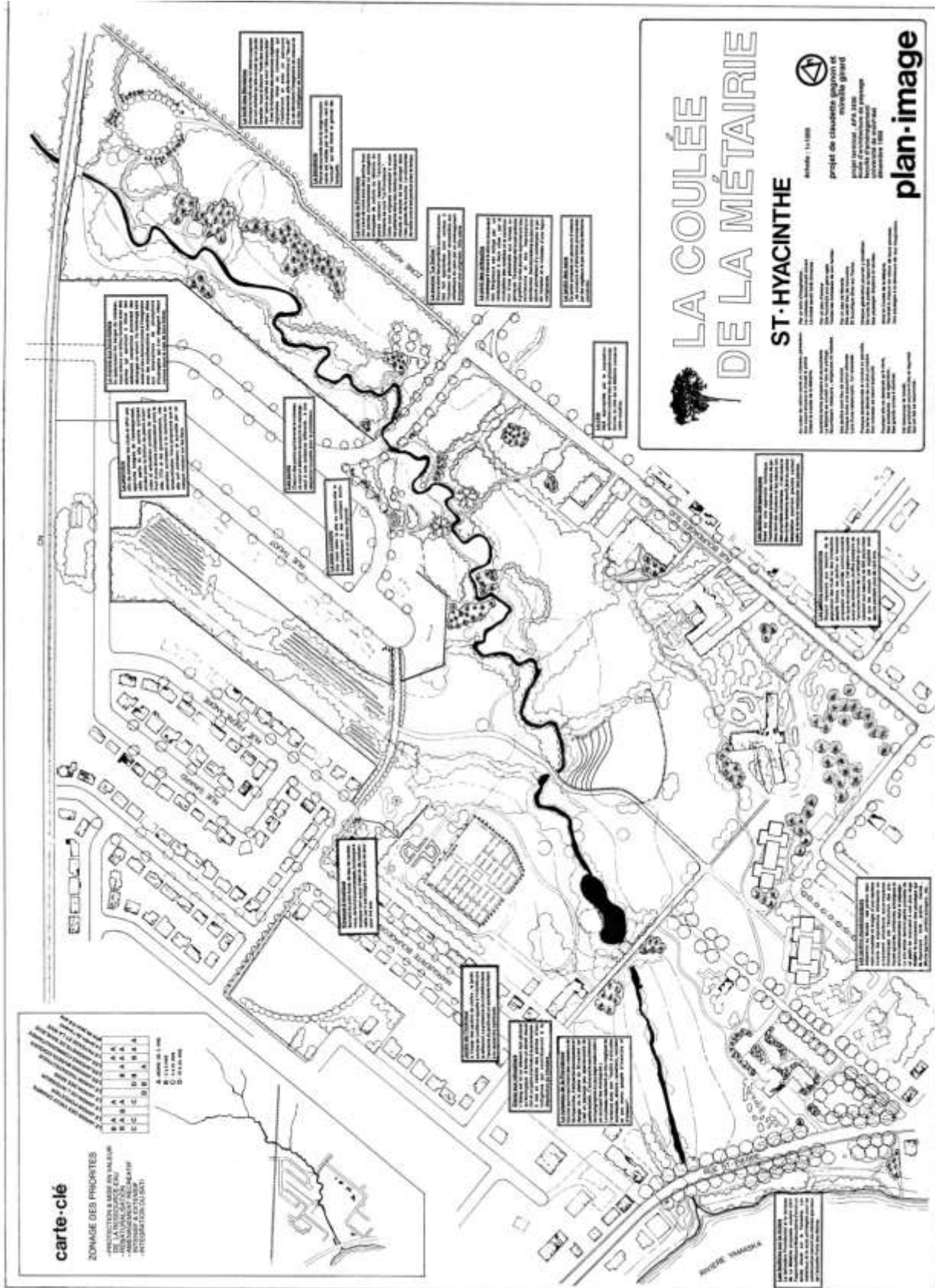
En plus de se laisser inspirer par ce travail, je propose que l'Orme d'Amérique devienne l'emblème du futur parc, malgré les ravages de la maladie hollandaise. Avec l'aide de chercheurs, le site pourrait accueillir de nouvelles souches résistantes à la maladie. L'Orme ne manquerait pas ainsi de rappeler sa présence à travers la riche histoire de Saint-Hyacinthe et des SCSH.



Les Ormes d'Amérique abattus pour le prolongement de la rue des Seigneurs
Photos de Claudette Gagnon et Mireille Girard prises en 1990

ANNEXE 2 : La synthèse de ce plan d'aménagement

N.B. La numérisation complète de ce document a été gracieusement réalisée par Rémi Gauvin





ANNEXE 3 : Un diagnostic paysager à poser

Les nombreuses images d'archives et contemporaines disponibles, partiellement exposées dans cette recherche-action, offrent une excellente opportunité de poursuivre l'analyse de l'évolution de ce paysage pour en arriver à une caractérisation et un diagnostic.

Sont disponibles à cette fin :

- Les archives du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe
- Les artefacts et archives du Musée des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe
- Les photos et vidéo de 1990 du projet de Claudette Gagnon et Mireille Girard
- Les points d'intérêts déjà répertoriés (voir annexe page 42)
- La collection photographique de l'auteur (2007-2014)

Vue panoramique reconstituée à partir de quatre photos prises de la Métairie, à l'occasion du Mérite agricole de 1951

Exemples d'archives permettant l'analyse en vue de poser un diagnostic paysager



1951

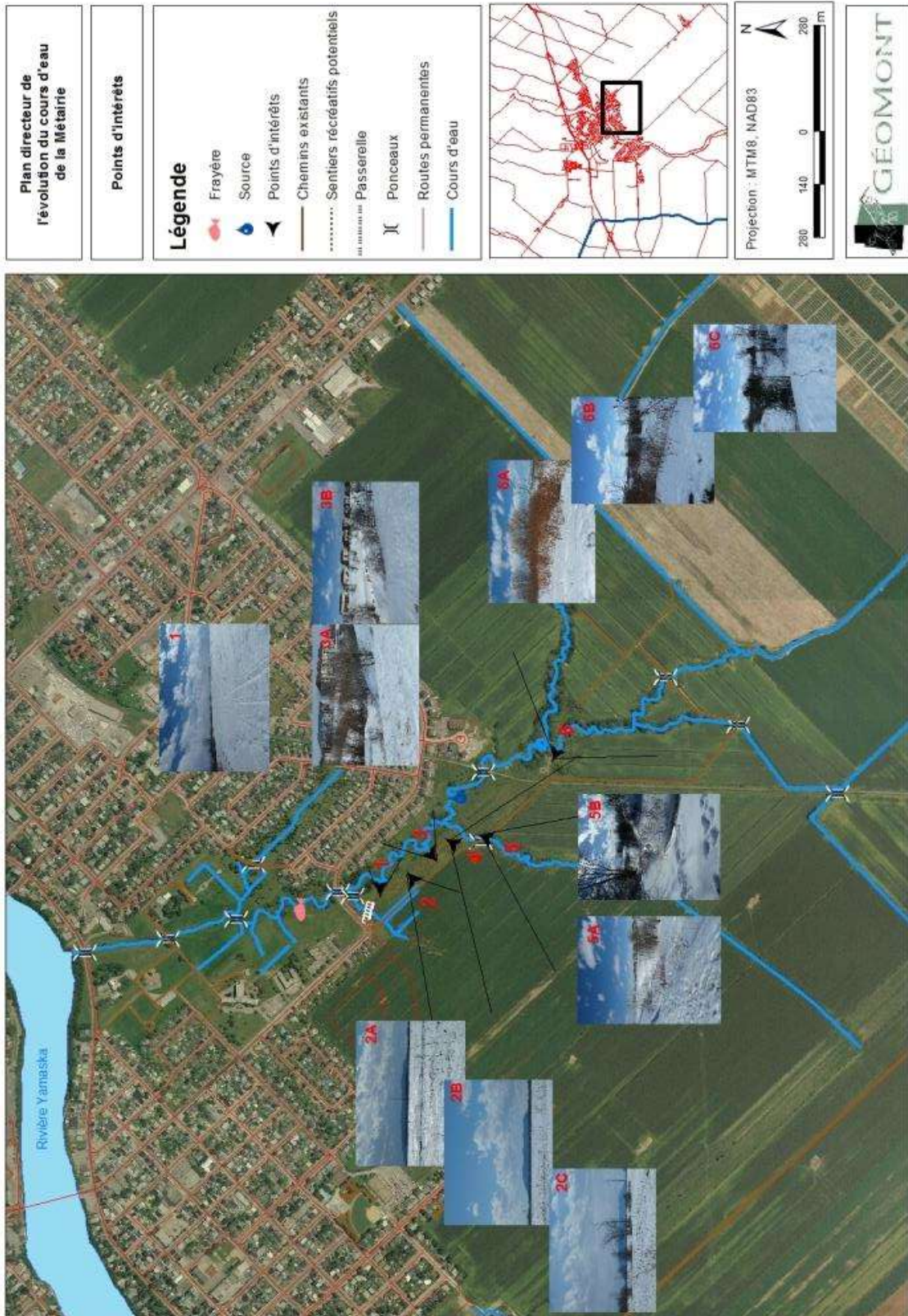


1990



2014

Une caractérisation du paysage entamée :



AUTRES ANNEXES :

Pour compléter l'annexe 3, extraits d'images vidéo de 1990 (à venir)

ANNEXE 4 : De l'imagination à la vision (diaporama, en pièce jointe)

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES

Entrevues personnelles réalisées

Brouillard Hermias, ancien assistant-gérant et gérant de ferme de la Métairie (1947-1992), Saint-Hyacinthe, le 30 octobre 2013 et le 26 mai 2014, 450 773 8242.

Cadieux-Lussier Céline, présidente de la réserve naturelle du Boisé des Douze, Saint-Hyacinthe, 4 mars 2014, celine.lussier-cadieux@cgocable.ca,

Cordeau Luc, archiviste, directeur du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe, le 12 mars 2014, infos@chsth.com, 450 774 0203

Cormier Caroline et Gauvin Rémi, coordonnatrice en environnement et technicien en environnement, Ville de Saint-Hyacinthe, plusieurs rencontres en 2013 et 2014.

Couillard Gilles, enseignant en horticulture et jardinerie, École professionnelle de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe, le 24 mars 2014, gilles.couillard@epsh.qc.ca, 450 773 8400, poste 6179.

Couture Patrick, responsable du Partenariat Action Jeunesse Environnement (PAJE) de la Montérégie-est, et coordonnateur du volet Environnement de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, Saint-Hyacinthe, 18 septembre 2014, patrick.couture@cssh.qc.ca 450 773 8401, poste 6451.

Girard Mireille et Claudette Gagnon, auteures d'un projet terminal d'architecture du paysage « La coulée de la Métairie », Saint-Lambert, 3 avril 2014, girard.mireille@gmail.com, 514 387 4577; claudette.gagnon6@hotmail.ca, 450 671 1896.

Messier Marie-Paule s.c.s.h., secrétaire du Conseil général et archiviste des Sœurs de la charité de Saint-Hyacinthe, plusieurs rencontres entre mars et mai 2014, 450 773 9785, mpmessier@cgocable.ca

Père Raphaël, o. cist., abbé du Monastère des Cisterciens, Rougemont, le 8 avril 2014, pere.abbe@abbayerougemont.org, 450 469 2880

Prairie Marie-Pier, chargée de projet, Nature-Action Québec, Beloeil, 27 mai 2014, marie-pier.prairie@nature-action.qc.ca, 450 536-0422, poste 409.

Entrevues téléphoniques réalisées

Brown Laurie, agronome, Cultur'Innov, coopérative de solidarité en approches novatrices des cultures en agroforesterie, février 2014, laurie.brown@culturinnov.qc.ca, 450 777 1641 poste 2513.

Fréchette Julie, présidente de l'Association des jardins communautaires de Saint-Hyacinthe, avril 2014, 450 768 4340.

Gaudette Manon, enseignante, École Roméo-Forbes (établissement vert Brundtland), 12 mai 2014, manon.gaudette@cssh.qc.ca, 450 773 2823.

Lavoie Manon, enseignante, École Maurice-Jodoin (établissement vert Brundtland), 23 mai 2014, manon.lavoie@cssh.qc.ca, 450 774 5700.

Mayrand Robert, chargé de projet en patrimoine, MRC des Maskoutains, 22 septembre 2014, rmayrand@mrcmaskoutains.qc.ca, 450 774 5026.

Mailloux Sophie, enseignante et chef d'équipe, Institut de technologie agroalimentaire, Saint-Hyacinthe, 23 mai 2014, 450 778 6504, sophie.mailloux@mapaq.gouv.qc.ca

Pelletier Hugues, responsable de communauté et service, Collège Saint-Maurice, 26 mai 2014, hpelletier@csm.qc.ca, 450 773 7478 poste 225.

Robidoux Michel, directeur des Services des loisirs et de la culture de la Ville de Saint-Hyacinthe, 31 mars 2014, michel.robidoux@ville.st-hyacinthe.qc.ca, 450 778 8333

Saint-Germain Raymonde, sgm (Sœurs grises de Montréal), membre du CA de l'Héritage Saint-Bernard, 22 avril 2014, rst_germain36@yahoo.ca, 514 382 0474.

Tartera Cécile, conseillère en agroenvironnement, Groupe ProConseil, 2 mai 2014, cecile.tartera@groupeproconseil.com, 450 864 0180 poste 106.

Documentation écrite consultée

Baudin Frédéric, Les jardins de Dieu dans la Bible, Association Culture-Environnement-Médias (CEM, www.cemfrance.org).

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire, « Résumés des conférences », Journée scientifique-agoforesterie, 7 février 2013, 50 pages.

Club conseil Gestrie-Sol, « À chacun sa bande, Guide des bandes riveraines en milieu agricole », 2013, 24 pages.

Collectif, Traduction oécuménique de la Bible, Éditions du Cerf, 1991.

Conférence régionale des élus, « Biens et services écologiques en Montérégie est : Des atouts naturels pour le développement de nos collectivités », version inédite, 2014, 27 pages.

Cordeau Luc, directeur de la Société d'histoire de Saint-Hyacinthe, une série de cinq articles sur l'histoire de la Métairie publiés dans le Courrier de Saint-Hyacinthe, avril-mai 2010.

Cormier Caroline, Document préliminaire inédit sur trois options possibles de conservation, 2013, 4 pages.

Corridor appalachien, « Les plans de conservation : stratégies essentielles », document Powerpoint, 2014, 73 pages.

Fondation pour la Sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska, « Le corridor bleu et vert de la Haute-Yamaska, Guide de découverte », 2013, 12 pages.

Fournier Martin, « Jardins et potagers en Nouvelle-France », éditions Septentrion, 2004, 246 pages.

Gagnon Claude-Marie, « La maison jaune, les Sœurs de la charité de Saint-Hyacinthe », les Éditions Fides, 1990, 366 pages.

Girard Mireille et Claudette Gagnon, « La coulée de la Métairie, Saint-Hyacinthe », rapport de projet terminal remis à l'École d'architecture du paysage de l'Université de Montréal, 1990, 69 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, extraits du Mérite agricole, 1931, 1936, 1951, documents numérisés par le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe.

Gratton L., Cyr D., Brousseau C., « Les secrets des milieux tourbeux », Les Amis de la tourbière Saint-Joachim-de-Shefford, 2014, 56 pages.

Organisme de bassin versant de la Yamaska, « Suivi de la qualité de l'eau sur trois tributaires prioritaires à Saint-Hyacinthe en 2011 », 2012, 70 pages.

Ville de Saint-Hyacinthe, « Plan d'action environnemental 2010-2014 », 2010, 16 pages.

Documents internet consultés

Reportage de la Semaine verte sur l'agroforesterie : http://www.radio-canada.ca/emissions/la_semaine_verte/2012-2013/chronique.asp?idChronique=254757

Reportage de la Semaine verte sur la permaculture : http://ici.radio-canada.ca/emissions/la_semaine_verte/2012-2013/chronique.asp?idChronique=326469

Article sur les jardins de l'ancienne ferme de la Maison Saint-Gabriel, des Sœurs de Notre-Dame: <http://www.ledevoir.com/art-de-vivre/jardinage/329241/le-nouveau-jardin-de-la-maison-saint-gabriel-histoires-de-metayeres>

Site de Protect-terre, organisme de conservation de terres agricoles, www.protect-terre.org

Reportage de la Semaine verte sur les micro-fermes : « La ferme réinventée » : <http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7099823>

Site des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, www.schsh.org

Site d'Héritage Saint-Bernard, Chateauguay, <http://www.ilesaintbernard.com/territoires-naturels/lile-st-bernard>

Site de la Ferme Héritage Miner, Granby, <http://www.fermeheritageminer.ca>

